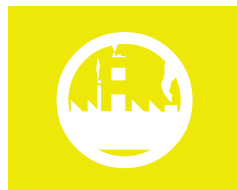
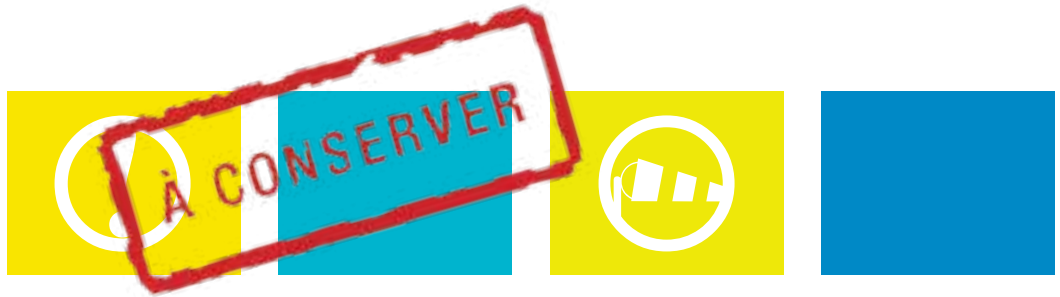




Risques Majeurs

à Pulnoy



Avant propos

Ce document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) est destiné à vous informer sur les risques auxquels la ville de Pulnoy peut être exposée, ainsi que les consignes de sécurité à appliquer.

Quels risques ?

Le **risque majeur** résulte d'un évènement potentiellement dangereux se produisant sur une zone où des enjeux humains, économiques et environnementaux peuvent être atteints.

Deux critères caractérisent le risque majeur :

- sa faible fréquence : on pourrait être tenté de l'oublier et de ne pas se préparer à sa survenue.
- son importante gravité : nombreuses victimes, lourds dommages aux biens et à l'environnement.

La ville de Pulnoy est exposée à cinq risques majeurs :



inondation



risque industriel



transport de matières dangereuses



activité sismique



mouvement de terrain

Elle est également exposée à trois risques potentiellement récurrents (événements climatiques et sanitaires) :



tempête



neige/verglas



canicule



Inondation



L'inondation est la submersion rapide ou lente d'une zone habitée ou non. Elle correspond au débordement des eaux lors d'une crue. La crue est quant à elle une augmentation de la hauteur d'eau d'un cours d'eau.

Et à Pulnoy ?

Le Grémillon traversant la commune à proximité des habitations pourrait engendrer des débordements.

La crue marquante survenue pendant la nuit du 21 et 22 mai 2012 en est la preuve.

Et moi, je fais quoi ?



Ecoutez la radio.
Respectez les
consignes des
autorités.



Limitez vos
déplacements pour
ne pas vous exposer
ou encombrer les
secours.



N'allez pas chercher
les enfants à l'école,
ils y sont en sécurité.



Ne téléphonez pas,
libérez les lignes
pour les secours.



Ne fumez pas,
ne créez pas
de flamme, ni
d'étincelle.



Montez à pied dans
les étages



Fermez portes
et fenêtres.



Fermez le gaz et
coupez l'électricité.



Risque industriel



Crédit photo : © Philippe Dureuil

Un risque industriel majeur est un évènement accidentel se produisant sur un site industriel et entraînant des conséquences pour le personnel, les populations avoisinantes, les biens et/ou l'environnement.

Et à Pulnoy ?

La ville est concernée en raison, notamment, de l'implantation du site STORENGY à proximité.

Celui-ci fait l'objet d'un Plan de Prévention des Risques Technologiques, qui est consultable en Mairie.

Et moi, je fais quoi ?



Ecoutez la radio.
Respectez les consignes des autorités.



Limitez vos déplacements pour ne pas vous exposer ou encombrer les secours.



N'allez pas chercher les enfants à l'école, ils y sont en sécurité.



Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours.



Ne fumez pas, ne créez pas de flamme, ni d'étincelle.



Rentrez rapidement dans le bâtiment le plus proche.



Fermez portes et fenêtres.



Transport de matières dangereuses



Dans le cadre du transport de matières dangereuses, le risque est consécutif à un accident se produisant lors du transport par voie routière, ferroviaire, voie d'eau ou de canalisation, de matières dangereuses. Il peut entraîner des conséquences graves pour la population, les biens et l'environnement.

Et à Pulnoy ?

La ville de Pulnoy est traversée par la RD83 et la RD2Bis, sur lesquelles peuvent transiter des transports de matières dangereuses.

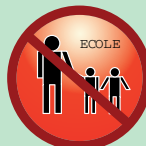
Et moi, je fais quoi ?



Ecoutez la radio.
Respectez les consignes des autorités.



Limitez vos déplacements pour ne pas vous exposer ou encombrer les secours.



N'allez pas chercher les enfants à l'école, ils y sont en sécurité.



Ne téléphonez pas, libérez les lignes pour les secours.



Ne fumez pas, ne créez pas de flamme, ni d'étincelle.



Rentrez rapidement dans le bâtiment le plus proche.



Fermez portes et fenêtres.



Activité sismique



Un séisme est une vibration du sol transmise aux bâtiments, causée par une fracture brutale des roches en profondeur créant des failles dans le sol et parfois en surface.

Et à Pulnoy ?

Pulnoy est en zone de sismicité de niveau 1 soit très faible.

Et moi, je fais quoi ?



Ecoutez la radio.
Respectez les
consignes des
autorités.



Limitez vos
déplacements pour
ne pas vous exposer
ou encombrer les
secours.



N'allez pas chercher
les enfants à l'école,
ils y sont en sécurité.



Ne téléphonez pas,
libérez les lignes
pour les secours.



Ne fumez pas,
ne créez pas
de flamme, ni
d'étincelle.



Ne restez pas sous
une ligne électrique.



Fermez le gaz et
coupez l'électricité..



Abritez-vous sous
un meuble (table) ou
contre un mur.



Mouvement de terrain



Pulnoy se situe sur une zone d'aléa faible à moyen, pour les argiles. Le problème se manifestera donc essentiellement en cas de sécheresse. Ce phénomène peut provoquer des dégâts importants sur les constructions (fissures, déformations...) pouvant rendre inhabitables certains locaux.

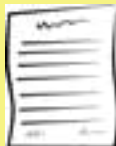
Et à Pulnoy ?

Par le passé, Pulnoy a fait l'objet de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle en raison d'épisodes de sécheresse qui ont donné lieu à des mouvements de terrain.

Et moi, je fais quoi ?



Signalez les dégâts en mairie, au service urbanisme.



Demandez l'avis d'un expert dans le cadre de votre contrat d'assurance.



Tempête



Une tempête correspond à l'évolution d'une perturbation atmosphérique où se confrontent deux masses d'air aux caractéristiques bien distinctes (température, humidité). Les effets sont multiples : vents violents, perturbations intenses et sont souvent à l'origine de dégâts importants.

Et à Pulnoy ?

À Pulnoy, on se souvient de la tempête survenue fin décembre 1999.

Et moi, je fais quoi ?



Ecoutez la radio.
Respectez les
consignes des
autorités.



Limitez vos
déplacements pour
ne pas vous exposer
ou encombrer les
secours.



N'allez pas chercher
les enfants à l'école,
ils y sont en sécurité.



Ne téléphonez pas,
libérez les lignes
pour les secours.



Ne fumez pas,
ne créez pas
de flamme, ni
d'étincelle.



Ne montez pas sur
les toits.



Ne restez pas sous
une ligne électrique.



Fermez portes
et fenêtres.



Rentrez rapidement
dans le bâtiment le
plus proche.



Neige / Verglas



Le risque est consécutif à des épisodes de fortes chutes de neige, associés à une période de grand froid. Les conséquences sont nombreuses : gel, verglas, perturbation du trafic...

Ces périodes représentent un réel danger pour la santé des personnes vulnérables et fragiles.

Et à Pulnoy ?

De par sa situation géographique, la Ville de Pulnoy est régulièrement sujette aux épisodes de neige et de verglas en période hivernale.

Et moi, je fais quoi ?



Ecoutez la radio.
Respectez les
consignes des
autorités.



Limitez vos
déplacements pour
ne pas vous exposer
ou encombrer les
secours.



N'allez pas chercher
les enfants à l'école,
ils y sont en sécurité.



Ne téléphonez pas,
libérez les lignes
pour les secours.



Ne fumez pas,
ne créez pas
de flamme, ni
d'étincelle.



Ne montez pas sur
les toits.

! Canicule

Le risque résulte d'un épisode de températures élevées, de jour comme de nuit, sur une période prolongée (plus de 3 jours), pouvant provoquer, pour les conséquences les plus graves, une déshydratation et un coup de chaleur.



En période de fortes chaleurs et de canicule

Personne âgée

Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en la séchant avec un léger courant d'air et ...

- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes. 
- Je passe plusieurs heures dans un endroit frais. 
- Je donne de mes nouvelles à mon entourage. 
- Je bois environ 1,5l d'eau par jour. 
- Je mange normalement. 
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur. 



Enfant ou adulte

Je bois beaucoup d'eau et ...

- Je ne fais pas d'efforts physiques intenses. 
- Je ne reste pas en plein soleil. 
- Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur. 
- Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même. 
- Je prends des nouvelles de mon entourage. 



Illustration: M. B. / 11/2010

Les bons réflexes

<p>Signal National d'Alerte</p>		<p>Début d'alerte</p>  <p>Fin d'alerte</p> 
<p>Dans tous les cas</p>		
<p>Inondation</p>		
<p>Risque industriel</p>		
<p>Transport de matières dangereuses</p>		
<p>Activité sismique</p>		
<p>Mouvement de terrain</p>		
<p>Tempête</p>		
<p>Neige / Verglas</p>		

Les moyens d'alerte

Signal National d'Alerte (SNA) :

Début d'alerte



Fin d'alerte



L'application mobile **Système d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP)** disponible sur Appstore / Googleplay

Hauts parleurs mobiles disposés sur un véhicule municipal

Système d'alerte automatisé : envoi d'un SMS sur les téléphones mobiles des personnes abonnées au service PulnoyInfos proposé par la ville

La page **Facebook**[®] et le site internet de la ville **www.pulnoy.fr**

Informations utiles

Numéros d'urgence

Pompier : 18

SAMU : 15

Police : 17

Numéro d'urgence européen : 112

Mairie de Pulnoy

Standard : 03 83 29 16 64

Site : www.pulnoy.fr

E-mail : contact@pulnoy.fr

Météo France

Site : www.meteofrance.com

Préfecture de Meurthe-et-Moselle

Standard : 03 83 34 26 26

Site : www.meurthe-et-moselle.gouv.fr

Le pack de secours idéal

- une radio portable réglée sur 100.5, avec piles de rechange
- une lampe torche ou bougie
- une réserve d'eau potable
- les papiers d'identité et importants
- une trousse de 1^{ers} secours
- un nécessaire d'hygiène
- des aliments à date de consommation longue
- vêtements chauds et couvertures
- quelques jeux pour enfants et adultes